



Opposons-nous au plan "climat" de Total



Vendredi 28 mai à 14h30 se tiendra l'Assemblée Générale de Total, pendant laquelle le groupe présentera son plan climat et le soumettra au vote consultatif de ses actionnaires. De nombreuses associations et ONG, auxquelles s'allie Notre Affaire à Tous, [appellent les actionnaires](#) à voter contre la stratégie climat de la multinationale.

Pourquoi ? **Ce plan s'avère surtout être une opération de communication et de greenwashing.** En effet, la stratégie du groupe n'est pas compatible avec l'objectif de limitation du réchauffement à 1,5°C. Surtout, Total n'a pas prévu de renoncer à ses nombreux nouveaux projets pétroliers et gaziers, y compris dans des écosystèmes fragiles comme l'Arctique, ou la région des grands lacs d'Afrique de l'Est. Bien au contraire. **La multinationale prévoit même d'accroître sa production de gaz de 30 % et de consacrer encore 80 % de ses dépenses d'investissement au pétrole et au gaz à horizon 2030.**

Au moment de l'Assemblée Générale, **nous serons sur la place de la République à Paris** avec Extinction Rébellion, Les Amis de la Terre, Reclaim Finance, Attac et 350.org pour exposer le greenwashing de Total et dire non à la poursuite de ses activités écocidaire dans le monde. [Rejoignez-nous](#) pour rompre avec les actions destructrices et le greenwashing éhonté de Total !

En savoir plus sur les activités climaticides de Total

D'autres actualités



Comment Notre Affaire à Tous agit pour préserver la biodiversité ?

Samedi 22 mai avait lieu **la journée internationale de la biodiversité**. A cette occasion, Notre Affaire à Tous a réaffirmé l'importance de **changer notre rapport au Vivant pour lutter contre les dérèglements climatiques**. Crise climatique et crise de la biodiversité se rétro-alimentent – que cela soit de manière négative ...



Décision historique pour le climat : Shell a été condamné aux Pays-Bas !

C'est historique ! Hier, 6 ans après avoir condamné l'Etat néerlandais pour inaction climatique dans Urgenda, [la Cour de district de la Haye a appliqué sa jurisprudence climatique à Shell](#), une des plus grandes multinationales pétrolières au monde. **Shell doit réduire ses gaz à effet de serre**, a minima de 45% en 2030

ou positive !

Parmi les principales forces derrière l'effondrement de la biodiversité, on retrouve de nombreuses activités et acteurs qui sont également à l'origine des dérèglements climatiques (agriculture intensive, artificialisation des terres et urbanisation, pollution) mais également le changement climatique lui-même, qui est **la 3ème cause directe du déclin de la biodiversité**.

Si les dérèglements climatiques mettent en danger la biodiversité, **l'inverse est également vrai**. La déforestation par exemple, qui met en péril la survie de nombreuses espèces, représente également 12% des émissions de gaz à effet de serre et constitue une perte d'innombrables puits de carbone permettant de rééquilibrer la concentration de GES dans l'atmosphère.

[Notre Affaire à Tous oeuvre au quotidien pour protéger la biodiversité](#), à travers ses actions visant à défendre les droits de la nature face à ceux qui la menacent, mais aussi par ses différents projets ayant pour but la mise en place d'**un droit de l'environnement qui soit réellement dissuasif et protecteur de la biodiversité**.

En savoir plus

par rapport à 2019 afin de limiter le réchauffement à 1.5°C.

Ce jugement s'applique à l'ensemble du groupe Shell, c'est-à-dire à toutes les filiales du groupe, y compris celles situées à l'étranger. **Les juges néerlandais préparent ainsi la voie de la neutralité carbone pour 2050**, signifiant l'élimination des gaz à effet de serre à cette date.

Pour rappel, en 2018, l'ONG Milieudefensie (Les Amis de la Terre Pays-Bas) avait envoyé une lettre à Shell lui rappelant sa responsabilité en matière climatique. A la suite du rejet de sa mise en demeure, **l'association a assigné Shell en justice en 2019**.

Le retentissement de la décision de la Cour de La Haye est immense et pourrait influencer le droit privé et des entreprises dans de nombreux pays, en particulier en France, où Notre Affaire à Tous **une action similaire contre Total** pour qu'il lui soit également ordonné de prendre les mesures nécessaires afin de réduire drastiquement ses émissions de gaz à effet de serre en conformité avec l'objectif de l'Accord de Paris.

Lire notre communiqué

Ces collectifs ont besoin de vous !



Plusieurs collectifs luttant contre des projets d'aménagement destructeurs **ont besoin de votre aide pour mener à bien leur combat !**

Le collectif de défense des jardins d'Aubervilliers se bat contre des projets d'aménagement qui impliquent la destruction de 10000m² de ces jardins précieux, surtout dans le département de Seine-Saint-Denis qui présente un des plus faibles taux d'espace vert par habitant de France.

[Soutenez leur combat](#) contre une artificialisation abusive des sols !

A Lavedieu, les citoyen.nes entament une bataille juridique contre l'installation d'une troisième usine à bitume dans la commune et iels ont besoin de vous. Le projet met en péril le plateau des Gras, un milieu riche en biodiversités qui s'étend sur tout le sud-Ardèche. **[Soutenez leurs actions en justice en participant à leur cagnotte !](#)**

A Saclay, plusieurs collectifs occupent les champs en opposition au projet de construction de la ligne 18, qui menace des terres fertiles du plateau de Saclay. **[Rejoignez l'occupation du plateau !](#)** Le 30 mai, **[une assemblée](#)** est organisée par Extinction Rébellion pour mener démocratiquement la défense du plateau.

A proximité de Lille, à Faches-Thumesnil, un collectif s'oppose au projet d'urbanisation Jappe-Geslot. Signez **[leur pétition](#)** pour les soutenir !

Venez pique-niquer avec nous le 6 juin !



Pique-nique de Notre Affaire à tous

Le dimanche 06 juin au
Bois de Vincennes

Rendez-vous à 12h30 au Square Carnot

Dimanche 6 juin, Notre Affaire à Tous vous convie à un **moment d'échange convivial autour d'un pique-nique au bois de Vincennes** !

Une occasion de venir rencontrer nos équipes salariées et bénévoles et de discuter avec nous de justice climatique. Rendez-vous le 6 juin à 12h30 au square Carnot, proche de l'arrêt de métro Château de Vincennes.

**On vous attend nombreux.ses !
Apportez de quoi partager un pique-nique ! On fournira le gel hydroalcoolique.**

Agissez avec nous !

Pour que nous construisions ensemble une planète protectrice du vivant et des droits humains, votre [engagement à nos côtés](#) et [vos dons](#) sont essentiels.

Nous avons besoin de votre soutien !

Je fais un don

J'adhère à Notre Affaire à Tous

Notre Affaire à Tous
31 rue Bichat
75010 Paris
contact@notreaffaireatous.org



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Notre Affaire à Tous.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 **sendinblue**

© 2021 Notre Affaire à Tous